

Solutions au désert médical



5e Forum des acteurs de santé, hier, au centre des congrès.

© Photo NR

Le projet de télémédecine et la création de centres de santé, avec des médecins salariés, sont de premières avancées du 2e contrat local de santé.

L'urgence est là. Année après année, le désert médical gagne du terrain sur le territoire du Pays d'Issoudun. La collectivité a pourtant pris le problème à bras-le-corps dès 2012, avec ses premières Assises territoriales des acteurs de santé.

« Six ans plus tard, nous dressons déjà le bilan de la première année de notre deuxième contrat local de santé, signé en février 2017, a résumé André Laignel, président du Pays, en introduction du 5e Forum des acteurs de santé, hier, au centre des congrès. C'est un travail de longue haleine que nous avons engagé. Face à l'impatience légitime des citoyens sur ces questions cruciales, la réponse ne peut malheureusement être que sur du long terme. »

Ce 2e contrat de santé est marqué par trois actions majeures présentées hier devant un auditoire d'une centaine de personnes (élus, professionnels du monde médical).

La biennale de la santé. La première édition a été organisée en octobre dernier, au Pepsi, en partenariat avec la Croix-Rouge et cinq étudiantes de l'IUT. Elle s'inscrit dans l'axe « Prévention » du contrat de santé. *« Elle fut un succès, avec 1.500 visiteurs dont près de la moitié de scolaires, sur quatre jours. Elle sera donc reconduite en 2019. Se former à préserver sa santé est essentiel. Et ça s'apprend. »*

L'arrivée de la télémédecine. Ce projet, d'un coût de 500.000 €, a été lancé en septembre 2017. Il doit permettre de contrer les problèmes de démographie médicale sur ce territoire. *« Il faut être réaliste : aucun établissement hospitalier ne peut disposer de toutes les spécialités. Il faut aussi pouvoir diagnostiquer à distance, ce qui ne nous empêche pas de garder de l'humain et de la proximité »,* a lancé André Laignel. Baptisé « E-Santé », ce projet

porté par l'hôpital s'appuie notamment sur l'échange d'informations entre professionnels à partir d'une messagerie sécurisée. « *Nous avons commencé par installer début 2017 la fibre optique pour avoir accès au haut débit, a détaillé Julien Dubot, directeur adjoint du centre hospitalier d'Issoudun. On a ainsi pu mettre en place la téléimagerie pour compenser le manque de radiologues à l'hôpital. Nous avons désormais la possibilité d'envoyer par Internet les images radios d'un patient pour les faire lire à un radiologue extérieur. Depuis le 1er février, nous avons recruté un 2e radiologue mais nous continuerons d'utiliser la téléimagerie en renfort.* » L'hôpital pratique aussi la télé-expertise sur le même principe : le dossier d'un patient est envoyé via Internet à un spécialiste pour qu'il donne un conseil dans sa prise en charge. « *C'est comme une salle de consultation virtuelle. Nous l'avons déjà utilisée pour solliciter l'avis d'un dermatologue pour des patients de l'Ehpad et d'un neurochirurgien pour un patient entré aux urgences.* »

D'autres réalisations sont attendues en matière de télé-médecine : l'inscription de l'hôpital dans la Mutualisation des imageries médicales en région Centre (Mirc) ; la création d'un plateau technique partagé (avec l'acquisition d'un chariot de télé-médecine et de matériel pour équiper une salle de visioconférence) ; le renforcement des liens avec les médecins libéraux avec une aide technique au déploiement de la messagerie sécurisée dans leurs cabinets.

La création de centres de santé. Ce nouveau modèle repose sur le salariat des praticiens. Le principe ? Les médecins sont recrutés et payés par l'hôpital qui se charge aussi de la gestion administrative et comptable du centre de santé (NR de samedi). Un premier centre a été ouvert, à l'hôpital d'Issoudun, avec la présence d'un médecin trois demi-journées par semaine. « *Nous espérons en recruter un autre.* » Un deuxième centre sera créé, en septembre à Neuvy-Pailloux, et d'autres, à terme, à Ambrault et Vatan. « *A nous de lancer une campagne de communication active sur l'ensemble des réseaux médicaux pour trouver des candidats, a annoncé André Laignel. Nous devons aussi être en mesure de faciliter l'installation et l'insertion des praticiens, mais aussi de leurs familles.* »